

Sport éternel : le saut en longueur

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **50 (1993)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-998168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

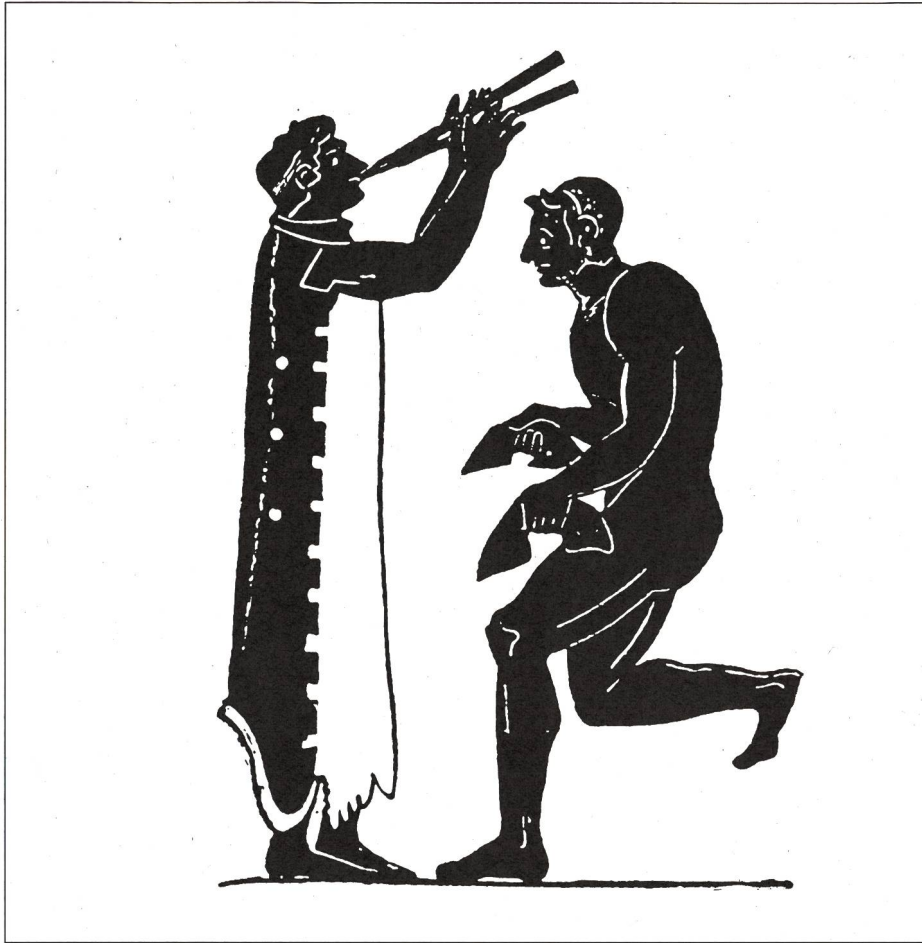
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sport éternel

Yves Jeannotat



Le saut en longueur

«Tous les chercheurs intéressés par les choses du sport dans l'Antiquité s'efforcent de trouver enfin des éléments d'information susceptibles d'expliquer les performances incroyables mises au compte, par divers écrits et épigrammes, de Chionis de Laconie à Olympie, et de Phayllos de Crotona aux Jeux pythiques!» Cette exclamation est de Franz Mezö qui, dans son livre sur l'«Histoire des Jeux olympiques», consacre plusieurs pages aux exploits annoncés, mais non décrits, de ces athlètes. Le premier, Chionis, aurait franchi 52 pieds à 32,04 cm le pied (16,66 m) dans le cadre des Jeux de la 18^e Olympiade (668 av. J.-C.); le second, Phayllos, 55 pieds delphiens à 29,66 cm (16,31 m) aux Jeux pythiques, en 486 av. J.-C.

*

Ces distances font rêver et il est bien clair que, si elles ne sont pas le produit de l'imagination poétique, elles ont été obtenues en fonction d'un règlement que nous ne connaissons pas, donc qui stimule de façon bien compréhensible le cerveau – mais peut-être aussi la fantaisie – des historiens modernes. Ces der-

niers ont d'abord tenté, à l'aide des écrits de Pausanias, de Philostrate, d'Homère, mais aussi d'Hérodote et d'autres, de déterminer la nature des «sauts» effectués par les Anciens. Notons, pour une meilleure compréhension, que contrairement au lancement du disque, le «saut» était un exercice fondamental de la préparation des guerriers. Soit pour attaquer, soit pour s'effacer devant l'ennemi, on s'entraînait à franchir toutes sortes d'obstacles, avec ou sans élan, dans toutes les positions possibles et imaginables, parfois même en se servant de la lance comme appui. «Certains auteurs ont affirmé que les agonistes grecs pratiquaient le saut à la perche», écrit Pierre Naudin à ce sujet. «S'ils avaient étudié attentivement les monuments et les figures qui nous sont parvenues, ils auraient constaté que cette perche était... un javelot!»

*

De l'ensemble de ces formes, c'est le saut en longueur qui s'est imposé au plan sportif, comme discipline du pentathlon seulement, du moins à Olympie, les concurrents ayant en mains deux haltères eux-mêmes fortement entourés de mystère mais qui, semble-t-il, accrois-

saient la force de propulsion et contribuaient à faire en sorte que les concurrents retombent d'aplomb sur le sol. Il faut en effet savoir que le saut n'était valable que si l'empreinte des deux pieds, posés à la même hauteur, était visible. La glissade en avant n'était donc pas acceptée, ni le fait de retomber assis. Selon Aristophane, Philostrate et Théopraste l'élan des bras, porté d'arrière en avant, au moment de l'impulsion, permettait d'augmenter considérablement son efficacité puis de rétablir, par un mouvement inversé, l'équilibre de chute à la réception.

*

Mais ceci ne permet pas d'en savoir plus sur les envolées lunaires de Chionis et Phayllos. Se servaient-ils d'un tremplin? «Certes, cet engin était connu des Grecs», rapporte encore Naudin. «Il était même l'ustensile favori des acrobates. Mais si les sauteurs l'avaient utilisé, il figurerait en partie ou en entier sur les socles de statues ou sur les vases peints. Or, une seule pierre gravée du recueil d'antiquités de Caylus représente trois hommes s'exerçant sur une sorte de plate-forme, ce qui est insuffisant pour soutenir la thèse du tremplin comme le fait l'archéologue Krause.» Il est donc probable que les athlètes s'élançaient, sur une piste plate et préparée, selon une technique quelconque, et qu'ils retombaient sur un sol ameubli. Naudin: «Tous les exercices de saut se pratiquaient au son de la flûte, si l'on en croit Philostrate, Pausanias et Plutarque. Le signal de départ était également donné à l'aide de cet instrument: l'athlète, debout, avait les bras pliés aux coudes et tendus en avant. Ses pieds étaient rarement sur la même ligne, le gauche étant le plus souvent avancé. La raison n'en était pas une vieille superstition dont les Apollons de marbre et de bronze ont longtemps conservé la trace, mais une cause toute physique: après un élan rapide, le départ de la jambe droite aurait fait dévier le corps et l'équilibre, à l'impulsion, s'en serait trouvé menacé.» Dans le mouvement qui leur était imprimé haut vers l'avant, les haltères (ils pesaient de 1 à 5 kilos), dont la forme était arrondie et évasée au centre pour permettre aux mains de s'en saisir fermement, exerçaient un véritable effet de traction.

Alors, les 16,66 m de Chionis et les 16,31 m de Phayllos étaient-ils le produit de l'addition de trois sauts (enchaînés ou successifs) comme certains le supposent ou ces deux athlètes, dont le dernier surtout jouissait d'une renommée et d'une gloire extraordinaires non seulement de par ses exploits de coureur, de lanceur et de sauteur, mais de soldat, faisaient-ils réellement partie de la famille du Mont Olympe, au sein de laquelle les hommes sont aussi proches des dieux que ces derniers ne le sont des hommes?... ■